



Appel à communication Le moment rural : ruralités en transitions

16 et 17 septembre 2021
Cermosem - le Pradel 07170 MIRABEL

Alors qu'en Europe les mouvements de population engagés depuis la campagne vers les villes¹ ont massivement structuré, notamment depuis le 19^e siècle, la manière de penser l'espace national, la société française et ses dynamiques, la période en cours renouvelle la problématique. En effet, bien qu'un certain rééquilibrage soit à l'œuvre depuis les années 1970 en France, l'usage de l'expression "exode urbain" nommé dès les années 1980 (Guérin, 1980) s'amplifie, tout du moins symboliquement. La "plouc pride" (Jousseaume, 2020) est en marche alors même que la réalité et l'interprétation du phénomène restent encore largement à discuter. Dans d'autres pays, plus au sud, au Maroc par exemple, les campagnes et les arrière-pays restent des régions assez fortement peuplées, même si le taux d'urbanisation² a doublé entre 1960 (29,1%) et 2014 (60,3%). La crise de la Covid semble renforcer le mouvement de migrations résidentielles vers les campagnes au Nord et l'impulser au Sud, avec le retour au village imposé lorsqu'il n'y a plus de travail en ville. Ainsi, une diversité de situations, nationales et internationales justifient une mise en regard.

Lieu d'accueil de nombreux urbains aisés, notamment franciliens, à l'occasion des confinements, la ruralité est aussi un lieu d'habiter pérenne dont le désir ne se dément pas (Hervieu, Viard, 1980). Et si la proximité métropolitaine est encore beaucoup recherchée, des choix de vie poussent des individus à s'installer plus loin. Ainsi, de nombreux arrière-pays ont vu leur trajectoire bifurquer (Aderghal et al, 2017), les périphéries parfois marginalisées sont devenues des marges recherchées. Pour autant, de nombreux espaces ruraux sont restés en dehors de ce renouveau des campagnes et de cette quête de nouvelles ruralités.

L'harmonisation des approches statistiques au niveau européen a conduit en novembre 2020 à un nouveau redécoupage qui, à l'occasion d'un comité interministériel de la ruralité, a validé une nouvelle cartographie faisant bondir la part de ruraux à plus de 30% de la population

¹ Cet exode rural a commencé dès le 12^e siècle et surtout à partir du 16^e siècle avec le mouvement des enclosures en Angleterre.

² <http://www.mhvpv.gov.ma/wp-content/uploads/2019/12/RGPH-HABITAT.pdf>

totale. Ainsi, alors que la mesure de l'attraction urbaine a justifié ces dernières décennies plusieurs évolutions du zonage de l'INSEE, la densité (de population), ici pensée depuis le faible, apparaît et bouscule les représentations d'une France quasi totalement acquise à l'urbanité.

Ces changements s'ancrent dans différentes logiques émergentes ou structurantes qui traversent ces territoires depuis quelques décennies et se renforcent toujours plus. Ici aussi, les différences Nord/Sud sont assez significatives et appellent à des regards croisés. Les migrations d'agrément (Martin et al., 2012), la transition touristique (Bourdeau, 2015), ou récréative (Corneloup, 2017), offrent aux territoires ruraux une nouvelle attractivité. Les enjeux de transition écologique (Juan, 2011 ; Buclet, 2011), agricole et agri-alimentaire (Lamine, 2009), productive (Talandier, Davezies, 2011), ou mobilière (Kaufmann, 2019) traversent ces territoires et engagent de nouvelles relations inter-territoriales (Vanier, 2008). Parallèlement, alors que l'émergence d'une société de la connaissance renforce les processus de métropolisation, la transition numérique change le rapport à l'habiter.

Les territoires ruraux apparaissent ainsi porteurs de nombreux changements et innovations. Sur le plan politique, la succession de lois de décentralisation a entraîné une recomposition des relations de pouvoirs qui n'a pas toujours été suivie d'une réelle prise d'autonomie des collectivités territoriales. Socialement, les trajectoires territoriales rurales divergent. Entre les territoires fortement attractifs mais porteurs de prémices de gentrification rurale (Philipps, 1993) et les territoires en difficulté, une diversité de profils émerge. Ces situations différenciées se traduisent par une marquerie territoriale (Landel et al., 2017).

En réponse, de nombreuses innovations sociales tentent d'exister et de se structurer et participent parfois à la transformation des dynamiques de ces territoires (Fourny, 2018). D'autres se saisissent des questions de genre (Louargant, 2015) ou de jeunesse (Poudray et al., 2018 ; Coquard, 2019) pour faciliter aux habitants la possibilité d'entreprendre ou de rester (Rouvière, 2015).

Ainsi, il nous paraît nécessaire d'engager une nouvelle réflexion sur la place de la ruralité dans le "monde d'après". Alors que nous avons largement questionné la différenciation et ses modalités (Pecqueur, 2005 ; Michon, 2020), la dispersion au-delà des périphéries métropolitaines et ses conséquences (Kotkin, - voir ses premiers travaux sur le sujet - 2019), un autre moment rural serait-il venu ? Ou plus précisément, ce moment rural ne traverserait-il pas finalement toute la société de part en part ? La notion de "moment" questionné ici au sens géographique permet d'interroger à la fois la temporalité du phénomène (approche diachronique) mais aussi sa capacité à infléchir des trajectoires (approche synchronique). L'idée de transversalité nous oblige à raisonner de manière systémique pour éviter les oppositions stériles entre villes et campagnes. Si ce que nous pourrions qualifier de "moment rural" parcourt de nombreux pays occidentaux, il semble se déployer plus largement et toucher, de façon certes très différente, les pays des Suds. Ainsi, engager un regard croisé entre les Suds et les Nordes apparaît pertinent.

Pour accueillir cette réflexion, différents thèmes sont proposés. Ils précisent les orientations souhaitées mais n'épuisent pas les réflexions et ne sont pas limitatifs.

Thème 1 : Penser le monde depuis la ruralité

La définition de la ruralité et de son périmètre fait l'objet de débats anciens. D'abord impensée, car évidente, la France rurale a été bien souvent observée et qualifiée, depuis la fin de la 2e guerre mondiale, de par son manque de modernité et sa situation périphérique aux aires urbaines, ces dernières étant supposées concentrer les dynamiques du "progrès". A partir des années 1980, de nouvelles dynamiques ont mené à observer des ruralités différenciées (Perrier-Cornet, 2003, Mathieu, 2017). Or, les nouveaux qualificatifs d'espace résidentiel (servant à une population pour retraités etc.), d'espace productif (surtout agro-industriels), d'espace naturel (parcs nationaux) et d'espace touristique/de loisir renvoient toujours à la ville comme référentiel. Ainsi, l'Union Européenne attribue aux campagnes la fonction d'approvisionner les villes, une fonction récréative (pour les urbains) et une fonction écologique (maintien des écosystèmes). La campagne se pose donc toujours en antithèse et en complémentarité aux métropoles.

La proposition de cet axe de travail est de tenter un retournement de perspective, en pensant la ruralité non plus depuis la ville (et sa mondanité), mais en pensant le monde (et son urbanité) depuis la ruralité. Face aux crises multiples des sociétés dites modernes (écologiques, économiques, politiques et sociales), qu'est ce qu'aujourd'hui la ruralité ? Quels sont ses référentiels ? Qu'est-ce que ses acteur·es ont à dire de la période et des évolutions en cours ? Les campagnes ne répondraient-elles pas à des imaginaires et désirs de vivre autrement les relations homme/nature, humain/non humain, d'habiter, de faire collectif etc.? Ne seraient-elles pas les espaces des possibles (Harvey, 2010), des tiers espaces (Guattari et al. 2007; Soja, 1996) réunissant bien davantage d'atouts et de ressources que les villes pour s'engager dans la transition écologique et sociale? Finalement, peut-on observer un inversement de l'imaginaire moderne, et de nouveaux positionnements ontologiques, voire de nouvelles façons de penser et vivre le monde ? (notamment concernant le rapport humains/non humains) ?

Sont attendues ici des contributions visant à proposer une relecture de la ruralité, de ses ontologies et son éventuelle redéfinition. Sera notamment questionnée l'émergence de nouveaux imaginaires et de nouveaux désirs d'actions innovantes dans les campagnes, non pas à partir des modèles urbains (tels que les fablabs et autres coworking), mais des éléments qui caractérisent justement ces "marges" dans l'ontologie moderne : la solidarité, la pluriactivité, les coopératives, la proximité des éléments naturels, le rapport différent au temps, le patrimoine, etc. Inversement, le regard depuis la ruralité questionne nos imaginaires et utopies de l'urbain. Verdissement, ensauvagement et artificialisation des villes ne seraient-ils pas aussi des signes d'un renversement de regard ?

Thème 2 : Transition récréative et nouvelles résidentialités

Durant toute la modernité sportive, c'est-à-dire des années 1870 aux années 1960, la ruralité n'était pas une destination légitime pour les pratiques du plein air. Les références allaient à la montagne ou à la mer. Puis, des années 1970 aux années 2010, une "culture fun" de la nature (Loret, 1985) est apparue, portée par la ville et ses habitants. La ruralité servait de cadre de pratique pour les urbains à la recherche d'extases ludiques et vertigineuses que ce soit en Ardèche, dans la Drôme ou le Lubéron. En ce début de XXIe siècle, une transition récréative est en marche qui induit que chaque territoire rural est porteur d'une disposition à définir son

projet de développement et à investir les ressources récréatives singulières qu'il souhaite activer et mettre en scène. La ruralité devient alors le lieu d'élaboration de projets culturels en lien avec les populations présentes et émergentes dans la perspective de concevoir leur propre monde récréatif. Ce n'est plus la ville et les urbains qui façonnent la ruralité à leur convenance le temps d'un week-end ou lors des vacances estivales, mais les ruraux qui souhaitent s'impliquer dans la définition et l'élaboration de leur commun récréatif.

Dès lors, il semble opportun de rendre compte de la manière dont les ruralités éco-récréatives s'activent pour accueillir de nouvelles populations, s'investissent dans des activités récréatives inédites et conçoivent un vivre-ensemble exprimant d'autres relations au travail, à la terre, à la vie collective et au loisir. Si une des perspectives économiques et sociales de la fin du XX^e siècle consistait à capter une part du tourisme mondial pour renforcer l'attractivité économique des destinations rurales, aujourd'hui l'enjeu repose plus sur la qualité de l'accueil, le contenu des prestations et des rencontres proposées non seulement à destination des touristes mais aussi des néo-habitants. Dès lors, plus que jamais la notion d'habitabilité récréative s'impose pour donner naissance à des éco-socio-systèmes ruraux, engagés dans la rencontre des personnes avec un milieu de vie (Berque, 2000 ; Descola, 2019). Lorsque les périphéries deviennent des centres de vie (*modus vivendi*), de nouvelles trajectoires de vie sont en mouvement, inversant les polarités historiques entre la ville et la campagne. La résilience rurale s'active pour changer la vision de la ruralité et ses imaginaires de dominés et de non-lieux de vie. Le rôle des pratiques récréatives devient alors central pour mettre au centre du monde vécu les modes d'existence au cœur d'une ruralité transmoderne.

Thème 3 : Habiter et travailler dans les espaces ruraux, ou l'enjeu d'une reconnexion productivo-résidentielle des espaces

Le renouveau rural engagé depuis une trentaine d'années repose sur une attractivité résidentielle observée dans une large partie de ces espaces non périurbains. Les analyses menées sur le profil des néo-ruraux ont permis de montrer - certes - leur diversité, mais aussi leur spécificité (Talandier, 2012). Le nombre de retraités, les cadres, les inactifs y sont par exemple sur-représentés. Ces trois profils, bien que très différents, ont en commun de concerner des personnes qui résident dans l'espace rural mais n'y occupent pas un emploi. La pandémie - et plus largement la dynamique de transition écologique que nous vivons - pourrait-elle infléchir cette déconnexion entre résidence et production, qui caractérise le modèle métropolitain dans lequel nous sommes embarqués depuis les années 1990 (Talandier, 2016) ? En effet, la métropolisation combine deux mouvements en apparence inversés. Elle décrit, tout d'abord, un processus de concentration des activités de production, ou bien encore de la valeur ajoutée, dans les grandes agglomérations du Monde. Mais, elle repose aussi sur des forces centrifuges telles que les mobilités résidentielles, touristiques, récréatives qui assurent une déconcentration des populations et des revenus. Ces dynamiques productivo-résidentielles ont largement contribué à la revitalisation des campagnes. Ainsi, si les espaces ruraux sont restés, bien sûr, des espaces de production agricole et industrielle, c'est surtout leurs atouts résidentiels et touristiques qui ont conditionné leur dynamisme au cours des dernières décennies. Ainsi, l'une des grandes "nouveau-tés" pour le rural, dans un monde d'après, serait de renouer pleinement avec sa fonction productive. On peut donc se demander quels types de migrations la pandémie - et plus largement les enjeux de transition - pourrait accélérer vers les espaces ruraux ? L'essor du télétravail laisserait plutôt suggérer une accélération des déconnexions productivo-

résidentielles, et dans certains cas, une accentuation de la gentrification rurale. Rappelons en effet que les cadres sont largement plus concernés par le télétravail que les autres catégories socio-professionnelles, sans parler des achats de résidences secondaires qui semblent repartir largement à la hausse depuis la crise de la Covid. Parallèlement, on observe aussi l'essor de nouvelles aspirations et de nouvelles perspectives de vie, qui questionne pleinement ces modèles de bi-résidence et de mobilités toujours plus grandes. Ainsi, de nombreux ruraux (néo ou pas) inventent de nouvelles façons de produire et de consommer, plus frugales, plus respectueuses de la nature, plus collaboratives. De réelles innovations sociales au service d'une autre économie émergent et constituent des expérimentations inspirantes pour les campagnes, mais aussi pour les villes.

On interrogera donc dans ce thème, les nouveaux modes, non seulement d'habiter, mais de travailler et de produire dans le rural. Du télétravail aux nouvelles installations agricoles, de l'industrie à l'artisanat, des formes coopératives toujours actives aux nouveaux fablab... Un nouveau monde économique serait-il en train d'émerger depuis les espaces ruraux ? Quels sont les leviers à activer pour les faire grandir ? Quels sont les points de tension et de vigilance que ces initiatives sous-tendent ? Enfin, les expériences observées dans les pays des Suds ont déjà montré leur richesse et sont sources d'inspiration pour les pays du Nord (banques communautaires, micro-crédits, coopératives villageoises, ...). Quelles sont aujourd'hui, les innovations repérables dans ces pays (bitcoin, démonétisation des échanges...) et les leçons à tirer de ces expériences ?

Thème 4 : Entre décentralisation et innovations sociales, de nouveaux acteurs des transitions

Durant les dernières décennies, la France a vécu un tournant qui se traduit aujourd'hui par une profonde transformation de la relation entre l'Etat et les territoires. En 1982 et 1983, la décentralisation a été faite par "l'Etat vers les grands notables locaux. [...] Elle s'est arrêtée en route." (Thoenig, 1992). Loin de la pensée autogestionnaire, la réforme concentre les pouvoirs aux mains des Présidents d'exécutifs. Les dernières réformes territoriales se traduisent par une perte d'autonomie fiscale des collectivités. Les découpages intercommunaux ont poussé les villes secondaires à se tailler des arrières-pays dans les espaces ruraux afin de compter dans la compétition entre territoires métropolitains, dans une "logique de compensation hiérarchique" (Giraut, Chéry, 2000). Bien souvent, les espaces ruraux ont conservé le statut de territoires de projets, dont les auteurs leur sont extérieurs. Pourtant çà et là, ils ont acquis le statut de projets de territoires dont les acteurs du territoire ont acquis suffisamment d'autonomie pour être les auteurs de leur propre projet. Il s'agit là d'une controverse à explorer et approfondir pour participer à une approche critique de la décentralisation, tout en esquissant les pistes de son approfondissement.

Aujourd'hui, la transition apparaît comme le sésame universel de réponse aux crises de toutes origines qui traversent les sociétés locales, en même temps qu'elles deviennent perceptibles à l'échelle globale. En tant qu'échelle intermédiaire, le territoire est mobilisé comme échelle pertinente d'adaptation et d'action. La question posée porte sur la place et le rôle de ces territoires dans les processus de transition. A l'heure de la crise globale, le territoire peut-il encore être l'échelle pertinente pour transformer les relations entre les acteurs, mais aussi avec l'ensemble du système vivant au sein duquel ils habitent et agissent ?

Alors que nombre d'observateurs s'interrogent sur les capacités des collectivités territoriales à engager des processus de transition, l'espace rural voit se multiplier les innovations sociales. La question de leur capacité transformative de la trajectoire des territoires est posée. Une hypothèse propose de situer le processus de transition à l'interface entre ces territoires institutionnels et les innovations sociales. Ces approches interrogent les possibilités de changement de trajectoire des territoires ruraux. Loin de s'inscrire dans un système homogène, relève-t-elle d'une extrême diversité de formes, dont les leviers sont à interroger ? S'agit-il de nouveaux modes de relations entre acteurs, et de nouvelles formes d'intermédiation ? S'agit-il de transferts de valeurs, entre celles qui sont portées par les habitants en place et celles des nouveaux habitants ? S'agit-il de l'émergence de nouveaux modes de construction et de diffusion de connaissances ?

Thème 5 : Regards croisés sur les transitions rurales entre Suds et Nords, réflexions à partir du cas marocain et d'autres cas

Les dynamiques rurales au Maroc (et plus largement dans d'autres pays des "Suds") s'inscrivent dans un processus de changement qui n'a pas donné lieu partout aux mêmes configurations socio spatiales. C'est un processus dont les mécanismes renvoient aux perturbations climatiques aussi bien que socioéconomiques et politiques qui ont eu pour corollaire le déracinement progressif des paysans (exode rural) et l'émergence de nouvelles catégories de propriétaires et/ou d'exploitants, d'abord européens ensuite marocains d'origine urbaine. Mais en parlant de ruralité à travers le temps, la transformation du profil de la population rurale n'a pas suivi le rythme des bouleversements fonciers et de la modernisation rurale des campagnes.

Le rural se présente sous divers aspects selon son niveau d'intégration aux courants de mobilité et de changement, qui ne s'explique pas seulement par la distance par rapport aux grandes métropoles. L'intérêt pour le rural émane de plusieurs catégories d'urbains. On y rencontre une bourgeoisie urbaine qui investit dans l'achat des terres pour la création de fermes résidentielles pour le weekend, et renvoie à un phénomène de gentrification rurale dont l'ampleur varie selon l'intérêt touristique et agricole de l'arrière-pays des métropoles. Ces mêmes espaces ainsi que d'autres plus décalés vers l'intérieur des terres, accueillent des entrepreneurs agricoles qui investissent dans des exploitations adoptant un système de culture en rupture avec celui des exploitants locaux, en conformité avec le modèle conventionnel où s'inscrivant dans des registres innovants de l'agriculture biologique ou de l'agroécologie. Ces exploitants peuvent être des migrants de retour dans leur village porteur d'un regard nouveau sur l'exploitation familiale. Mais ces formes marquant un rapport productif ou patrimonial avec le rural n'ont pas donné lieu à des entités spatiales qui seraient structurées par ces nouvelles orientations d'utilisations agricoles des espaces ruraux. Le phénomène, malgré son ancienneté, reste encore marginal aussi bien sur le plan démographique que spatial, face à la persistance des communautés paysannes. En outre, la ville encore attractive fait que ces nouvelles catégories de ruraux n'ont pas un ancrage permanent sur les lieux où ils réalisent leurs investissements.

Dans quelle mesure peut-on parler de nouvelles ruralités ? Si l'on admet que la notion de ruralité renvoie à un rapport au territoire qui ne se limite pas à la dimension résidentielle, ni à l'innovation agricole ou touristique, elle englobe aussi l'implication dans le fait local. La campagne a subi les effets de politiques agricoles libérales et de l'urbanisation, mais les

changements structurels restent lents. Malgré la régression de la part de la population rurale dans la population totale, les communautés paysannes continuent à être résilientes, les formes nouvelles de rapport au territoire n'ont pas encore totalement supplanté les anciennes, et à l'exception des grands périmètres irrigués et des arrière-pays des destinations récréatives et touristiques, la répartition spatiale des foyers du changement rural à travers la campagne se fait sous forme de lieux et de clusters entretenant de faibles interactions avec leur environnement. Dans quelle mesure le caractère composite de la réalité rurale renvoie-t-il à la notion de transition rurale ? Quelle pertinence explicative a-t-elle pour comprendre les changements en cours ?

Comité d'organisation :

Corneloup	Jean	Université Clermont-Auvergne	PACTE	Maître de conférences
Koop	Kirsten	Université Grenoble-Alpes	PACTE	Maître de conférences
Landel	Pierre-Antoine	Université Grenoble-Alpes	PACTE	Chercheur associé
Mao	Pascal	Université Grenoble-Alpes	PACTE	Maître de conférences
Romagny	Bruno	IRD LMI Mediter	LPED	Directeur de recherche
Senil	Nicolas	Université Grenoble-Alpes	PACTE	Ingénieur de recherche
Talandier	Magali	Université Grenoble-Alpes	PACTE	Professeure des Universités

Comité scientifique :

Aderghal	Mohammed	Université Mohamed V	LIToPaD	Professeur des Universités
Barthe	Laurence	Université de Toulouse	LISST	Maîtresse de conférences
Boujrouf	Said	Université Cadi Ayyad	LERMA FLSH	Professeur des Universités
Bourdeau	Philippe	Université Grenoble-Alpes	PACTE	Professeur des Universités
Buclet	Nicolas	Université Grenoble-Alpes	PACTE	Professeur des Universités
Cailly	Laurent	Université François Rabelais	CITERES	Enseignant chercheur

Charmes	Eric	ENTPE	Ville, Espace, société	Directeur de recherches
Chevalier	Pascal	Université Paul Valéry	ART-Dev	Professeur des Universités
Coquard	Benoît	INRAE	CESAER	Chargé de recherches
Depraz	Samuel	Université Jean Moulin Lyon III	Environnement, ville, société	Maître de conférences
Dissart	Jean-Christophe	Université Grenoble-Alpes	PACTE	Professeur des Universités
Elloumi	Mohamed	INRAT	Laboratoire d'Economie Rurale	Professeur
Giraut	Frédéric	Université de Genève		Professeur des Universités
Lamine	Claire	INRAE	Ecodéveloppement	Directrice de recherche
Mainet	Hélène	Université Clermont-Auvergne	Territoires	Professeure des Universités
Michon	Geneviève	IRD	GREED	Directrice de recherches
Ortar	Nathalie	ENTPE	Aménagement Économie des Transports	Directrice de recherches
Pecqueur	Bernard	Université Grenoble-Alpes	PACTE	Professeur émérite
Pistre	Pierre	Université Paris Diderot	Géo- Cités	Maître de conférences
Rieutord	Laurent	Université Clermont-Auvergne	Territoires	Professeur des Universités
Roux	Emmanuel	Université Grenoble-Alpes	PACTE	Maître de conférences
Taulelle	François	Université de Toulouse	Solidarités, Sociétés, Territoires,	Professeur des Universités

Modalités de soumission :

Les propositions peuvent être transmises par courrier électronique jusqu'au **15 juin 2021** à : momentrural@gmail.com

La réception de chaque proposition donnera lieu à un accusé de réception par courriel.

La proposition livrée en fichier attaché (titré « nom de l'auteur_cerlosem_2021 ») aux formats rtf, doc ou odt, sera composée de 2 parties :

- Un résumé de la communication de 3 000 signes maximum, espaces compris ;
- Une courte biographie du (des) auteur(s), une page maximum.

Dates à retenir :

Date limite de soumission : 15 juin 2021.

Notification d'acceptation des propositions : 7 juillet 2021.

Colloque: 16 et 17 septembre 2021.

Remise des textes complets pour publication (30 000 signes maximum) : avant le 20 décembre 2021.

Le colloque est organisé par et au Cerlosem, antenne du laboratoire de sciences sociales Pacte et de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine, Université Grenoble Alpes en Ardèche, en lien avec le Laboratoire Mixte International Mediter.

La participation du LITOPAD au colloque s'inscrit dans le cadre du projet IK /2018/02 «Dynamiques territoriales, gouvernance, développement et structuration des espaces dans les régions en situation périphérique au Maroc». Programme Ibn Khaldoun d'appui à la recherche scientifique dans le domaine des sciences humaines et sociales-CNRST-Maroc.